



Municipalité de
SAINT
FRANÇOIS
XAVIER
DE
BROMPTON

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 02 novembre 2015, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2015-186 décrétant les tarifs de location du centre communautaire France-Gagnon-Laprade.
2. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à l'Hôtel de ville aux heures normales d'ouvertures.

Donné à St-François-Xavier-de-Brompton, le 10^e jour du mois de novembre 2015.

Sylvie Champagne, Directrice générale et
gma